

Conseil général de la Commune de Rochefort

Motion du parti Libéral-Radical

L'argent de la fusion doit améliorer les infrastructures

Dans le cadre de la fusion Rochefort / Brot-Dessous, l'Etat de Neuchâtel a versé à notre Commune CHF 1'098'400.- au titre d'aide à la fusion.

Sachant que notre Commune est dans une excellente situation financière, le parti Libéral-Radical considère que cet argent doit être utilisé concrètement, rapidement, pour le bien des habitants de la Commune, sur des projets qui permettent aussi de marquer cette étape importante de l'histoire des deux territoires.

La présente motion vise donc à attribuer l'argent de la fusion, au minimum à 50 %, dans des projets d'amélioration des infrastructures existantes ou de création de nouvelles infrastructures qui profitent aux habitants des deux anciennes Communes.

Nous ne souhaitons pas mettre en avant des projets précis, mais comptons sur le Conseil communal pour amener des propositions qui devront être votées avant la fin de cette législature.

Rochefort, le 22 mars 2018

Premier signataire de la motion :



Philippe Burri

Les autres signataires de la motion :

